

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT  
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROCÈS-VERBAL  
Séance publique – 19 h**

**02<sup>e</sup> SÉANCE**

**2007-02-08**

**DATE :** Le 8 février 2007

**HEURE :** 19 h

**LIEU :** salle des comités, Maison du Citoyen

**PRÉSENCES :** Martin, Patrice, conseiller municipal, président  
Riel, Alain, conseiller municipal, membre  
Bachand, Valérie-Anne, membre citoyenne  
Grégoire, Marie, membre citoyenne  
Lecavalier, Cindy, membre citoyenne  
Podeszinski, Catherine, membre citoyenne  
Poissant, Louis-Marie, membre citoyen

**Membre d'office :**

Bouvier, Luc, représentant, Cabinet du maire

**Personnes-ressources :**

Morin, Roland, directeur, MTPE

Nadeau, Jacques, directeur, Service de l'environnement

Dagenais, Suzanne, Chef, Planification stratégique

Roberge, Renée, coordonnatrice, Service d'ingénierie

Laflamme, Chantal, secrétaire

**ABSENCES :** Lambert, André, directeur adjoint, MTPE  
Marchand, Catherine, directrice, MADT  
Roy, Marc-André, coordonnateur, Planification stratégique

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la commission, au maire, au directeur général  
aux personnes-ressources, au greffier et aux archives

---

**PRÉSIDENT**

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Séance publique – 19 h**

**2007-02-08**

**PROCÈS-VERBAL DE LA 02<sup>e</sup> SÉANCE**

**SÉANCE PUBLIQUE**

**1. Ouverture**

Le président ouvre la séance à 19 h et dépose l'ordre du jour.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

Un varia est ajouté : appui à Éco Matériaux pour leur demande d'aide financière auprès de Recyc-Québec.

L'ordre du jour est adopté.

Document transmis aux membres :

- Offres de services de M. Serge Fortier – façons écologiques d'aménager les espaces publics ;
- Présentation power point sur la politique environnementale.

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2006**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**4. Parole aux citoyens**

Demande

Une citoyenne suggère de placer dans la programmation Culture et loisirs une photo de l'herbe à poux, afin d'informer les citoyens. Le président mentionne que le Service des communications sera informé.

Demande

Une citoyenne nous informe d'une campagne publicitaire nocive d'une compagnie en regard de la qualité de l'eau potable à Gatineau. La publicité placée sur des paniers d'épicerie et sur un site Web met en doute le bien-fondé de boire de l'eau qui est également utilisée pour chasser l'eau des toilettes. Le président mentionne que le Service des communications sera informé.

Demande

Un citoyen demande que l'implantation du programme cycle de vie soit prévu dans l'élaboration de la politique environnementale.

**5. Présentation verbale de M. Serge Fortier – offre de services – façons écologiques d'aménager les espaces publics**

M. Serge Fortier dépose à la commission sa présentation verbale concernant son offre de services décrivant des façons écologiques d'aménager les espaces publics.

Il fait mention de sa formation académique, ses connaissances, son expérience de travail, ses expertises touchant le domaine des espaces verts, l'économie d'eau potable et la mise en pratique des 3-R en environnement.

Il offre maintenant son expertise aux municipalités comme consultant, personne-ressource, formateur, conférencier, professionnel référé par la ville et porte-parole en matière environnementale et développement durable. La Ville de Victoriaville expérimente certains projets avec son approche avec succès.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Séance publique – 19 h**

**2007-02-08**

**PROCÈS-VERBAL DE LA 02<sup>e</sup> SÉANCE**

**6. Politique environnementale – suivi du dossier**

Le directeur du Service de l'environnement dépose aux membres de la commission la présentation power point sur la politique environnementale ayant pour but de convenir sur les thèmes, les éléments clés et le plan d'action.

Cette présentation fait suite aux étapes suivantes du processus de l'élaboration de la politique environnementale : embauche d'un consultant, recherche sur les politiques environnementales dans les autres villes et sur la documentation existante à la Ville de Gatineau, établissement d'une liste de thèmes à choisir.

Il informe les membres du plan d'action qui comprendra un portrait environnemental, la réalisation d'un sondage auprès des citoyens et des consultations publiques. L'adoption de la politique environnementale par le conseil est prévue en septembre 2008 et l'adoption du plan d'action en 2009.

Un membre de la commission demande que la politique environnementale tienne compte du comportement humain et de la gestion municipale.

Le président mentionne que l'implication de la communauté et des différents services de la Ville font partie des éléments clés.

**Recommandation et suivi**

Le portrait environnemental indiqué au plan d'action sera déposé aux membres de la commission pour en prendre connaissance à une prochaine séance de la commission – responsable : Service de l'environnement.

**7. Suivi – demande de la Coalition of Residents' Associations/Ottawa Riverkeeper – séance publique du 19 octobre 2006**

Le président rappelle aux membres le rôle de cet organisme, qui est de superviser la santé de la rivière des Outaouais ainsi que ses berges. Cet organisme a déposé une demande à la Ville de Gatineau de supporter et parrainer Sentinelle Outaouais, de financer l'organisme pour un montant de 5000 \$ en 2006 ainsi qu'un engagement similaire pour une période de trois ans.

Le directeur du Service de l'environnement informe les membres de la commission que le montant de 5000 \$ de subvention, sera pris en 2007 à même l'enveloppe annuelle de 14 000 \$ allouée pour le plan d'activités de la commission.

**Recommandation et suivi**

Un protocole d'entente sera rédigé et présenté au conseil municipal pour l'approbation de la subvention en 2007 à Coalition of Residents' Associations/Ottawa Riverkeeper – responsable : Service de l'environnement.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Séance publique – 19 h**

**2007-02-08**

**PROCÈS-VERBAL DE LA 02<sup>e</sup> SÉANCE**

**8. Parole aux citoyens - thèmes**

Commentaire

Un citoyen informe les membres qu'il a utilisés les services de M. Serge Fortier pour son terrain, il avait entendu parler de lui à la radio et avait lu son livre. Il est très satisfait des aménagements et mentionne une économie au niveau de l'environnement.

Demande

Un citoyen demande si des résidants du côté du Québec font partie de l'organisme Les Sentinelles de la rivière des Outaouais. Le président confirme la demande.

**9. Varia**

**Éco Matériaux – demande d'aide financière auprès de Recyc-Québec**

Le directeur du Service de l'environnement informe les membres de la commission qu'un projet de résolution a été approuvé par le conseil municipal le 23 janvier 2007, appuyant la demande d'aide financière de la firme Éco Matériaux auprès de Recyc-Québec, pour la mise en place de son projet de récupération et de revente de matériaux en provenance des secteurs construction, rénovation et démolition (CRD).

Le conseil municipal a mandaté la commission pour formuler une recommandation au conseil sur la demande d'aide financière. Il est entendu que la commission n'est pas en mesure de recommander l'octroi d'une aide financière à Éco Matériaux de 33 000 \$ en 2007, de 45 000 \$ en 2008 et de 45 000 \$ en 2009.

Les membres de la commission recommandent d'inclure dans l'analyse qui sera effectuée en 2007 sur l'implantation d'éco-centres le rôle que pourrait jouer un organisme comme Éco Matériaux. Il est également recommandé d'aviser Éco Matériaux d'adresser une demande de financement au CLD Gatineau à court terme.

**10. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20 h 15.

\* À moins d'indication contraire, tous les documents distribués lors de la séance tenante seront remis lors de la séance suivante aux membres absents.